

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

CHAUMONT, le **17 JUIN 2014**

Direction des Services du
Cabinet et de la Sécurité
Intérieure

Service
des affaires réservées
et de la communication
interministérielle

Dossier suivi par :
Isabelle KERROUCHE
☎ 03.25.30.22.90
isabelle.kerrouche@haute-marne.gouv.fr

Le Préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département
*(s/c de Madame la Sous-préfète de Saint-Dizier et de
M. le Sous-préfet de Langres)*

OBJET : Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi le 18 juin

P. J : 2

Conformément aux instructions du Premier ministre en date du 6 juin 2014, je vous serais obligé de bien vouloir faire pavoiser les bâtiments et édifices publics, aux couleurs françaises, toute la journée du 18 juin 2014 à l'occasion du 74^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez, en annexe, le message de Monsieur Kader ARIF, ministre délégué aux anciens combattants, et le texte de l'Appel du 18 juin que vous voudrez bien lire au cours de la cérémonie.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur de cabinet,



Nicolas REGNY